

pruntons à cette fin les belles paroles du Pape saint Léon, que l'Eglise fait lire à ses ministres au 2e nocturne des matines, le 1er dimanche du carême : " Encore qu'il n'y ait point de temps dans l'année qui ne soient pas signalés par les bienfaits de Dieu, et que, par sa grâce, nous ayons toujours accès auprès de sa miséricorde, néanmoins nous devons en ce saint temps travailler avec plus de zèle à notre avancement spirituel, et nous animer d'une nouvelle confiance. En effet, le carême, nous ramenant le jour sacré dans lequel nous fûmes rachetés, nous invite à pratiquer tous les devoirs de la piété, afin de nous disposer, par la purification de nos corps et de nos âmes, à célébrer les mystères sublimes de la Passion du Seigneur " (10).

La pénitence chrétienne est une vertu surnaturelle qui incline l'homme à détester et à regretter le péché, le détermine à ne plus en commettre, l'invite à satisfaire, dès le temps présent, à la justice de Dieu qu'il a outragée.

La pénitence, pour être vraiment efficace, produire la plénitude de ses fruits, exige donc de notre part trois choses essentielles : le repentir, le ferme propos, l'expiation. Nous ne vous parlerons aujourd'hui, nos très chers frères, que du *repentir*, de sa nécessité, de ses qualités, de ses joies, de son urgence. Le développement de ces pensées fécondes nous fournira l'occasion de développer l'une des plus belles pages de la théologie catholique, d'exposer quelques vérités morales trop souvent oubliées par certains chrétiens de nos jours, de mettre en pleine lumière la véritable contrition, et de la bien distinguer du simple regret de nos péchés.

---

(10) Sermon IV, sur le carême.